

Attitude à adopter envers les Hollandais lors de l'expédition aux Moluques

Le 25 juin 1771, M. de Coëtivi à Desroches et réponse

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28

Copie des représentations faites par M. de Coëtivi, commandant la flûte du Roi, *l'Isle de France*, lors de son départ pour la mission secrète dont il a été chargé, au Gouverneur Général.

J'ai l'honneur de représenter à M. le chevalier Desroche, gouverneur des Isles de France et de Bourbon, qu'il se pourrait faire que nous trouverions des Hollandais établis dans l'endroit où nous comptons trouver les épiceries que je dois rapporter des îles Moluques à l'Isle de France ; et je lui demande en ce cas là si je puis employer la violence pour nous procurer cette richesse.

Signé Coëtivi.

Réponse de M. le chevalier Desroches.

La France étant en paix avec toutes les nations européennes, jamais M. de Coëtivi ne peut employer la violence pour rien tirer de leurs établissements contre leur gré, hors les cas où des alliés seraient assez injustes pour refuser les premiers besoins de la vie comme l'eau par exemple. Alors la nécessité n'a point de loi.

Quant aux objets de curiosité ou d'intérêt, on ne va jamais les chercher où il y a des forces employées pour s'y opposer. Si on trouve un pareil obstacle dans le lieu où l'on aborde, on va chercher ailleurs ce que l'on désire. C'est ainsi que M. Provost en agit l'année dernière. On voulut l'empêcher de faire de l'eau, il s'appuya de ses forces pour en faire. Ce faisant il prit des connaissances, on lui donna des avis, il en profita et fut à Guéby prendre des mesures pour tirer les plants d'épicerie qu'il eut de Patany dans l'île de Gilolo. Si Patany était gardé, on peut aller dans un autre canton de l'île, ou même dans une autre île.

A l'Isle de France le 25 juin 1771. Signé le chevalier Desroches

* * *